

DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Dépôt d'une demande de déclaration préalable et d'une autorisation de travaux relative aux travaux de mise en place d'une passerelle pour l'accessibilité des locaux de la Mission Locale dans le bâtiment de l'ancienne douane, sis 22 rue du Mont Blanc (2.2)**

Service : Pôle opérationnel (SM)

Monsieur le Maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2026_050_DEL en date du 20 mars 2026, délégrant à Monsieur le Maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales, et notamment celle de procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme au nom et pour le compte de la Commune,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU le code de l'urbanisme,

CONSIDÉRANT la volonté de la Mission Locale Oyonnax Bellegarde Gex de regrouper ses équipes en un seul lieu, dans le bâtiment de l'ancienne douane qu'elle occupe déjà partiellement au 22 rue du Mont Blanc à Gex,

CONSIDÉRANT la nécessité de déposer une demande de déclaration préalable et d'autorisation de travaux dans le cadre des travaux de mise en place d'une passerelle pour l'accessibilité desdits locaux,

CONSIDÉRANT l'obligation de déposer en version dématérialisée les déclarations d'urbanisme,

DÉCIDE


- **D'AUTORISER** le cabinet BEMOTECH à déposer au nom et pour le compte de la Ville de GEX les dossiers de demande de déclaration préalable, d'autorisation de travaux pour les travaux de mise en place d'une passerelle pour l'accessibilité des locaux de la Mission Locale dans le bâtiment de l'ancienne douane.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 28 avril 2026.

Le Maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 29 avril 2026 et publiée sur le site internet de la Ville le 29 avril 2026.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 
ID : 001-210101739-20260428-2026_078_DEC-DE